

Cadres d'emplois médico-sociaux

Cadre d'emplois	Grades	Indices ¹	Echelle ²
Catégorie C			
Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture 1 ^{ère} classe	296 à 369	Échelle 4
	Auxiliaire de puériculture principale 2 ^è cl.	297 à 392	Échelle 5
	Auxiliaire de puériculture principale 1 ^{ère} cl.	325 à 416	Échelle 6
Auxiliaire de soins	Auxiliaire de soins 1 ^{ère} classe	296 à 369	Échelle 4
	Auxiliaire de soins principal 2 ^{ème} cl.	297 à 392	Échelle 5
	Auxiliaire de soins principal 1 ^{ère} cl.	325 à 416	Échelle 6
Catégorie B			
Infirmier	Infirmier classe normale	308 à 481	
	Infirmier classe supérieure	411 à 534	
Rééducateur	Rééducateur classe normale	308 à 481	
	Rééducateur classe supérieure	411 à 534	
Catégorie A			
Puéricultrice	Puéricultrice classe normale	341 à 512	
	Puéricultrice classe supérieure	420 à 570	
Cadre de santé (1)	Cadre de santé	380 à 611	
Puéricultrice cadre de santé	Puéricultrice cadre de santé	380 à 611	
	Puéricultrice cadre de santé supérieure	524 à 642	
Sage-femme	Sage-femme classe normale	349 à 589	
	Sage-femme classe supérieure	443 à 627	
	Sage-femme classe exceptionnelle	506 à 695	
Psychologue	Psychologue classe normale	349 à 658	
	Psychologue hors classe	495 à 783	
Médecin	Médecin 2 ^{ème} classe	379 à 696	
	Médecin 1 ^{ère} classe	619 à 821	
	Médecin hors classe	734 à HEB	

(1) Cadre de santé infirmier, rééducateur, assistant médico-technique

¹ Il s'agit des indices majorés de début et de fin de carrière.

² Il s'agit des échelles de rémunération